

REGISTRE D'ACCESSIBILITE OFFICE DE TOURISME SARREGUEMINES CONFLUENCES



Introduction

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap est à l'origine de la réglementation sur l'accessibilité des établissements et des installations recevant du public.

Contenu du présent registre

- Une information complète sur les équipements, les aménagements et les prestations fournies
- La description des actions de formation des personnels chargées de l'accueil des personnes en situation de handicap
- Les modalités de mises en consultation et de mise à jour du registre
- Les procédures en vigueur appliquées par les collaborateurs de l'OT Sarreguemines Confluences
- Les modalités de maintenance des équipements d'accessibilité et du suivi des actions entreprises
- La liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes en situation de handicap.

Sommaire

1. Préambule

- 1.1 Raison sociale
- 1.2 Activités
- 1.3 Label Tourisme et Handicap

2. Equipements et aménagements

- 2.1 La signalétique
- 2.2 L'éclairage
- 2.3 Le cheminement
- 2.4 Le stationnement
- 2.5 La porte d'entrée
- 2.6 Les dispositifs de commande
- 2.7 Les postes d'accueil
- 2.8 La formation du personnel
- 2.9 Les marchandises et documentation
- 2.10 Les toilettes et lavabos

3. Prestations proposées par l'Office de Tourisme

- 3.1 Visites guidées adaptées
- 3.2 Documentation dédiée et information accessible à tous

4. Modalités de consultation du registre et de mise à jour

- 4.1 Modalités de consultation
- 4.2 Modalités de mise à jour

5. Pièces administratives et techniques

1. Préambule

1.1 Raison sociale :

Office de Tourisme Sarreguemines Confluences

8, rue Poincaré – BP 50339 – 57203 Sarreguemines Cedex

☎ +33 (0)3 87 98 80 81

Site web : www.sarreguemines-tourisme.com

Email : contact@sarreguemines-tourisme.com

Nom du représentant légal : Jean-Claude Undreiner – Président

Directrice : Annick Berner

Organisme local de tourisme immatriculé par Atout France N°IM057110006 - Association à but non lucratif inscrite au Tribunal d'Instance de Sarreguemines Volume II Folio 78 - Caisse d'Epargne de Lorraine 15135 00500 08720145810 67
IBAN FR76 1513 5005 0008 7201 4581 067 – **BIC** CEPAFRPP513 - **Code APE** : 7990Z – **Siret** : 31 67 69 017 000 39 - **N° de TVA intracommunautaire** : FR 03 316769017 – TVA appliquée sur la marge - article 266 du CGI - **Garantie financière** : Groupama Assurance-crédit & Caution – 132, rue des 3 Fontanot – 92000 Nanterre - **Assurance RCP** : Allianz Assurances – 310, rue de la Montagne – 57200 Sarreguemines

L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences est un **ERP** (Etablissement Recevant du Public) de **5^{ème} catégorie** avec une capacité d'accueil inférieure à 300 personnes.

Les bureaux se trouvent au rez-de-chaussée et sont accessibles de plain-pied au grand public.

L'Office de Tourisme est ouvert au public :

Lundi – Vendredi : 9h30 à 18h

Samedi 10h à 17h

Dim. 01/05 au 30/09 : 10h à 12h30 / 13h30 à 17h

Dim. 01/10 au 30/04 : 10h-13h

Fermé le dim. de nov. à fév.

Fermetures exceptionnelles : 01/01 – 01/05 – 01/11 – 11/11 – 25 et 26/12



Un **registre de sécurité** est tenu à jour.

1.2 Activités de l'Office de Tourisme :

Accueil en vis-à-vis & à distance • Information (éditions brochures – bases de données – internet – écrans tactiles) • **Promotion – Communication – relations Presse** (salons – workshops – relations presse – accueils presse – insertions) • **Animation** (visites commentées pour individuels regroupés et pour groupes – animation de réseaux de partenaires & prestataires) • **Commercialisation** (activité réceptive : production et vente de produits de séjours – forfaits groupes & individuels – prestations de visites commentées – billetteries) • **Observatoire local de la fréquentation touristique** (Mesure de fréquentation – statistiques mensuelles)

1.3 Label Tourisme et Handicap :

L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences est labellisé depuis 2005 pour les 4 familles de handicap : auditif – mental – moteur – visuel

Demande de labellisation programmée après l'installation dans les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme : 2019.

2. Equipements et aménagements

2.1 La signalétique

Signalétique au sol pour malvoyants et non-voyants

Signalétique lisible et visible : typographie de couleur contrastée, taille d'écriture conforme aux recommandations, illustrations par pictogrammes.

Les Conseillers en Séjour présents dans l'espace d'accueil sont le relais d'informations auprès de clients de l'OT.

2.2 L'éclairage

Eclairage public : OT éclairé à la tombée de la nuit

Eclairage pour circulation intérieure

Eclairage de la banque d'accueil, de l'espace boutique et de l'espace détente

2.3 Le cheminement

Sol non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue.

Largeur du cheminement (1,20 m) : espacement suffisant laissé entre les différents éléments du mobilier.

Surface plane sur la totalité de l'espace accueil

– information – boutique – détente - toilettes

Éléments structurants du cheminement :

bandes de guidages entre l'entrée et l'accueil

Hauteur sous plafond au-delà des 2,20 m de hauteur



2.4 Le stationnement

42 places de stationnement réservées aux PMR, gratuites pour les détenteurs de la carte PMR dans la ville, dont 3 à proximité de l'Office de Tourisme (à moins de 50 m).



2.5 La porte d'entrée

L'entrée est accessible de plain-pied.

Porte à battant : ouverture de 93 cm donnant accès à un sas, puis sur une porte automatique ouverture 133 cm max.

Affichage des horaires d'ouverture sur la porte, visible extérieur et intérieur + étiquette 'tirez – poussez'

A l'intérieur se trouve une porte automatique, réglable en position ouverte.

Une sonnette est en fonction à gauche de la porte d'entrée, identifiée par une étiquette, ainsi qu'une affichette sur la porte d'entrée signalant la sonnette d'appel.



2.6 Les dispositifs de commande



Amplificateur vocal : une boucle magnétique est installée au comptoir d'accueil et signalée par un pictogramme

Lecteur audio : disponible sur demande auprès d'un Conseiller en séjour

Sonnette : installée à gauche de la porte d'entrée pour demander une aide humaine

2.7 Les postes d'accueil

1 poste d'accueil debout

2 postes d'accueil

surbaissés



Les Conseillers en séjour peuvent proposer au client de s'asseoir (banc à disposition).

Ecrans interactifs pour une communication visuelle : 2 postes à l'intérieur de l'OT accessibles aux PMR.



Projection d'un film de présentation des richesses de la Destination

Sarreguemines Confluences sur grand écran

Lisibilité des affichages, assis ou debout : application des préconisations dans le cadre du LABEL Tourisme & Handicap

2.8 La formation du personnel

Les Conseillers en Séjour suivent selon un programme proposé des **journées de formations** consacrées à l'accueil des personnes à besoin spécifiques.

Un plan annuel de formation est tenu à jour.

Le personnel d'accueil **est sensibilisé** aux différents types de handicap.

2.9 Les marchandises et documentations en libre-service

Hauteur accessible des marchandises : application des préconisations dans le cadre du label Tourisme et Handicap.

2.10 Toilettes et lavabo

Toilettes réservées aux personnes en situation de handicap

Barre d'appui latérale entre 0,70 et 0,80 cm du sol

Lave-mains accessible d'une hauteur $\leq 0,85$ cm.

Essuie-mains adapté

Poubelle murale



3. Prestations proposées par l'Office de Tourisme

3.1 Visites guidées adaptées

- **Musée des Techniques Faïencières** : mental – moteur – visuel

Ouvert en octobre 1998 dans le Moulin de la Blies entièrement restauré, le musée des Techniques Faïencières invite à découvrir les secrets de la fabrication de la Faïence.

Plus qu'un musée, le Musée des Techniques Faïencières vous fait revenir à l'aube de l'industrie : étape par étape, le groupe va pouvoir approcher chaque phase de travail dans un atelier reconstitué avec les machines et les outils provenant des anciens ateliers de la manufacture de Sarreguemines.

Chaque phase de travail est expliquée et commentée, non seulement par les textes d'explications, les photos et les objets d'époque du Musée, mais également par un guide qui accompagne le groupe.

Les visites sont assurées à de petits groupes d'une douzaine de personnes maximum, afin de privilégier la qualité de la relation, de favoriser les interactions avec le guide et de garantir la sécurité des personnes.

Un ascenseur accessible pour les fauteuils roulants permet également de rejoindre le premier et le deuxième étage du musée.

- **Visite de Ville** : visuel

Tout au long de la visite, la ville se dévoile. Son histoire sera contée, au fil des rues présentant les plus beaux édifices, en retraçant l'évolution de la ville du Moyen-Âge jusqu'au Xxe siècle : finesse de l'architecture, histoires insolites, richesses patrimoniales...

Les panneaux signalétiques placés aux endroits stratégiques du circuit ont été élaborés en tenant compte des personnes en situation de handicap (malvoyants, personnes à mobilité réduite), avec une écriture en caractères agrandis et placés selon un positionnement adapté.

Les explications du guide sont complétées par l'appréhension tactile des documents en relief présentant les points forts du Circuit qui passeront de main en main.

Les visites sont assurées à de petits groupes d'une douzaine de personnes maximum, afin de privilégier la qualité de la relation, de favoriser les interactions avec le guide et de garantir la sécurité des personnes.

Au demeurant et pour conduire la visite dans des conditions agréables, la présence d'accompagnants est préconisée.

3.2 Documentation dédiée et information accessible à tous

- **Documents en braille** : Circuit de la Faïence et Visite de Ville en libre consultation dans l'espace accueil



- **Mise à disposition d'un classeur avec toutes les informations** concernant la Ville et la Destination Sarreguemines Confluences **en caractères agrandis**
- **Répertoire de tous les sites accessibles** pour tous les types de handicap sur la Ville et la Destination Sarreguemines Confluences



- **2 écrans tactiles** installés dans l'espace d'accueil
- **Projection d'un film de présentation des richesses culturelles et patrimoniales** du territoire sur grand écran
- **Critère d'accessibilité concernant l'offre touristique spécifié dans la base de données touristiques régionale SITLOR** : les informations figurent dans les brochures et sur le site internet de l'OT www.sarreguemines-tourisme.com

4. Modalités de consultation du registre et de mise à jour

4.1 Modalités de consultation

Le registre est consultable pendant les horaires d'ouverture au public, à l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences, 8, rue Poincaré à Sarreguemines et sur demande auprès d'un Conseiller en séjour.

Il est téléchargeable sur www.sarreguemines-tourisme.com

4.2 Modalités de mise à jour

Le registre est mis à jour en temps réel et à minima une fois par an.

5. Pièces administratives et techniques

- a. Le décret n°2017-431 du 28.03.2017 (JORF n°0076 du 30.03.17)
- b. Attestation d'achèvement des travaux
- c. L'attestation d'accessibilité d'un ERP de 5^{ème} catégorie
- d. Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public
- e. Le plan des locaux de l'OT Sarreguemines Confluences
- f. Attestations de formation
- g. Fiche de suivi de l'entretien des équipements

Matériel	Date d'intervention	Description
Porte automatique		
Sonnette		
Projecteur écran		
Ecrans tactiles		